SOCIÉTÉ GÉNÉRALE-CRÉDIT DU NORD

Une refonte plus qu'une fusion

Fermer 600 agences sans licencier ? Les salariés demandent à voir.

LA SOLUTION de la dernière chance pour la Société générale ? Elle a annoncé, le 7 décembre, sa fusion avec sa filiale Crédit du Nord. Objectif officiel : offrir un meilleur service aux 10 millions de clients que comptent les deux enseignes et réaliser d'importantes économies. Le projet apparaît surtout comme une énième stratégie visant à renforcer une Société générale affaiblie.

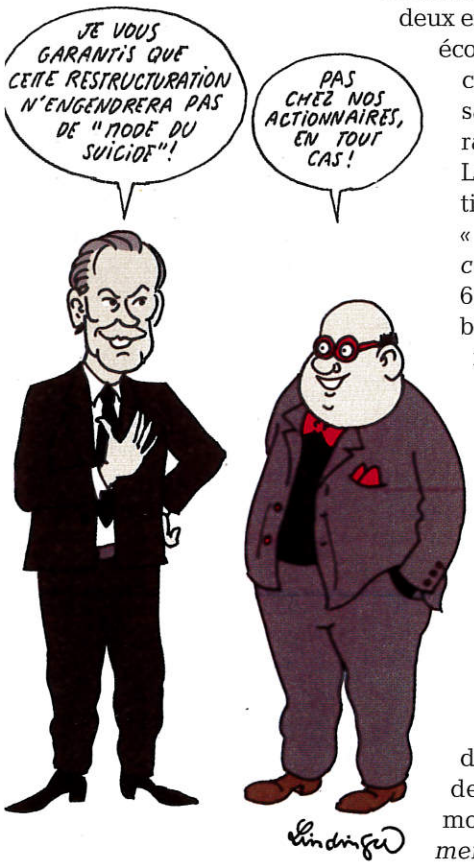

La banque rouge et noir veut rationaliser son modèle et réaliser « *d'importantes synergies de coûts* ». Elle entend fermer 600 agences pour éviter les doublons entre les deux banques et fusionner les deux systèmes informatiques en un système unique. Les syndicats s'interrogent sur la mise en œuvre de cette stratégie et ses possibles conséquences sur l'emploi. Aucun départ contraint, a promis la Société générale. Le groupe compte sur les 1 500 départs volontaires annuels dans les deux enseignes.

« *Il n'y aura pas de licenciements,* insiste Sébastien Proto, directeur général adjoint chargé de la banque de détail depuis le mois d'août 2020. *C'est un engagement que l'on respectera.* » Entré à la Société générale comme directeur de la stratégie en 2018, celui qui fut secrétaire général adjoint à l'Elysée sous Sarkozy est chargé de mener l'opération. Proto veut rassurer, parle de « *dialogue social* », annonce « *des efforts de formation massifs* » mais ne répond pas à la question du nombre de postes amenés à être supprimés. « *Nous ne sommes qu'au début de la phase de mise en œuvre du projet* », justifie-t-il.

La CFDT, syndicat majoritaire au Crédit du Nord, estime entre 3 000 et 5 000 le nombre de postes concernés. « *Il n'y aura pas de départs contraints mais peut-être des départs volontaires un peu contraints* », ironise Cédric Perennes, délégué syndical national CFDT au Crédit du Nord. Une inquiétude partagée par la CGT-Société générale, qu'elle relaie sur son site Internet : « *La CGT craint que le projet n'entraîne que des suppressions de postes* (…), *en visant principalement la réduction des coûts* (…). *Elle ne se résigne pas à ce que l'addition soit présentée aux seuls salariés alors que des milliards de dividendes ont été déversés cette année.* » Même son de cloche du côté du Syndicat national de la banque et du crédit, première organisation syndicale à la Société générale, qui n'a pas souhaité répondre à nos questions mais s'interroge, sur son site Internet : « *Dans ce climat déjà anxiogène, les 18-24 mois à venir vont être très longs et nous font craindre un accroissement des risques psychosociaux. A cela s'ajoute un risque d'impact économique du fait du manque de visibilité des salariés et des clients. Comment les rassurer pendant la période transitoire ?* »

"Nous ne sommes qu'au début de la phase de mise en œuvre du projet"

Sébastien Proto, directeur général adjoint de la banque de détail

RASSURER. En fusionnant avec le Crédit du Nord, la Société générale cherche surtout à rassurer ses actionnaires. En cinq ans, le cours de son action a baissé de plus de moitié, passant de 42,57 euros en 2015 à 17,02 en 2020. Les plans stratégiques de ces dernières années et les objectifs de croissance annoncés par Frédéric Oudéa, directeur général de l'enseigne depuis 2008, n'ont pas été tenus. Au deuxième trimestre 2020, la banque annonçait une perte nette de 1,26 milliard d'euros. Certes, toutes les banques souffrent d'un contexte marqué par des taux d'intérêt très bas, la crise du Covid-19 et la concurrence des néo-banques et des fintech. Mais, dans ce paysage désolé, la Société générale est parmi celles qui s'en sortent le moins bien. Une fusion pour éviter une sanction ? ■